

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.
États financiers
au 31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 13
Annexes	14
Renseignements supplémentaires	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Aux administrateurs de
Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats et soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 18 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.
Résultats et soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

			<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation Oswald Magniac	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports (note 3)	2 502 791		2 502 791	1 156 626
Autres apports	464		464	4 695
Produits nets de placements (note 4)	<u>278 627</u>	<u>25 997</u>	<u>304 624</u>	<u>342 263</u>
	<u>2 781 882</u>	<u>25 997</u>	<u>2 807 879</u>	<u>1 503 584</u>
Charges				
Campagnes de financement (annexe A)	58 042		58 042	54 169
Services aux donateurs (annexe B)	81 258		81 258	70 240
Administration (annexe C)	108 989		108 989	100 216
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>469</u>		<u>469</u>	<u>588</u>
	<u>248 758</u>	<u>-</u>	<u>248 758</u>	<u>225 213</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant contributions aux projets	2 533 124	25 997	2 559 121	1 278 371
Contributions aux projets	<u>1 273 355</u>	<u>25 997</u>	<u>1 299 352</u>	<u>1 234 776</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	1 259 769	-	1 259 769	43 595
Soldes de fonds au début	<u>6 424 423</u>	<u>815 683</u>	<u>7 240 106</u>	<u>7 196 511</u>
Soldes de fonds à la fin	<u>7 684 192</u>	<u>815 683</u>	<u>8 499 875</u>	<u>7 240 106</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 259 769	43 595
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	469	588
Variation nette de la juste valeur de placements	<u>(108 422)</u>	<u>(166 112)</u>
	1 151 816	(121 929)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>4 553</u>	<u>(13 761)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 156 369</u>	<u>(135 690)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	<u>(1 577 373)</u>	(1 630 733)
Cession de placements	<u>577 373</u>	1 634 894
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 000 000)</u>	<u>4 161</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts à long terme		<u>(40 000)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	156 369	(171 529)
Encaisse au début	<u>661 044</u>	<u>832 573</u>
Encaisse à la fin	<u>817 413</u>	<u>661 044</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.
Situation financière
 au 31 décembre 2024

	2024		2023	
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation Oswald Magniac	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	817 413		817 413	661 044
Autres créances (note 5)	24 973		24 973	30 548
Frais payés d'avance	6 222		6 222	
Sommes à recevoir du fonds d'administration générale, sans intérêt		6 216		
	<u>848 608</u>	<u>6 216</u>	<u>848 608</u>	<u>691 592</u>
Long terme				
Placements (note 6)	6 923 317	809 467	7 732 784	6 624 362
Immobilisations corporelles (note 7)	1 879		1 879	2 348
	<u>7 773 804</u>	<u>815 683</u>	<u>8 583 271</u>	<u>7 318 302</u>
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	43 396		43 396	38 196
Apports reportés (note 9)	40 000		40 000	40 000
Sommes à payer au fonds de dotation Oswald Magniac, sans intérêt		6 216		
	<u>89 612</u>		<u>83 396</u>	<u>78 196</u>
SOLDES DE FONDS				
Non grevé d'affectations	7 684 192		7 684 192	6 424 423
Reçu à titre de dotations		815 683	815 683	815 683
	<u>7 684 192</u>	<u>815 683</u>	<u>8 499 875</u>	<u>7 240 106</u>
	<u>7 773 804</u>	<u>815 683</u>	<u>8 583 271</u>	<u>7 318 302</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué et prorogé en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, collecte des dons dans le but de verser des sommes d'argent à des organismes spécialisés dans le domaine des traitements de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds de dotation Oswald Magniac présente les ressources reçues à titre de dotations. Les produits nets de placements provenant de ce fonds doivent servir aux travaux des œuvres de charité et aider, par des actions médicales et sociales, les victimes de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. Ce fonds ne doit pas utiliser plus de 10 % des produits pour les charges d'administration.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations par Oswald Magniac sont présentés comme des augmentations directes du solde du fonds de dotation Oswald Magniac.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux annuels et la période qui suivent :

	Taux et période
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Améliorations locatives	2 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - APPORTS

	2024	2023
	\$	\$
Legs de particuliers	1 861 413	390 819
Dons		
Particuliers	583 726	706 363
Organismes sans but lucratif	46 882	51 919
Sociétés	10 770	7 525
	<u>641 378</u>	<u>765 807</u>
	<u>2 502 791</u>	<u>1 156 626</u>

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2024

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'administration générale		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	89 215	60 294
Placements évalués à la juste valeur		
Produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement	80 990	93 941
Variation nette de la juste valeur de placements	108 422	166 112
Fonds de dotation Oswald Magniac		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	<u>25 997</u>	<u>21 916</u>
	<u>304 624</u>	<u>342 263</u>

Les produits nets de placements provenant du fonds de dotation Oswald Magniac sont de 25 997 \$ pour l'exercice (21 916 \$ en 2023). La totalité de ces produits nets de placements a été utilisée à des fins de contribution à des projets.

5 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Intérêts courus à recevoir	22 893	28 931
Taxes à la consommation à recevoir	<u>2 080</u>	<u>1 617</u>
	<u>24 973</u>	<u>30 548</u>

6 - PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'administration générale		
Placements évalués au coût après amortissement		
Épargne à terme, portant intérêt	726 028	719 074
Certificats de placement garanti, à un taux moyen pondéré de 3,66 % (3,68 % au 31 décembre 2023), échéant à diverses dates jusqu'en novembre 2029	2 538 519	2 536 804
Placements évalués à la juste valeur		
Obligations municipales, à un taux moyen pondéré de 3,45 % (3,15 % au 31 décembre 2023), échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2029	781 968	418 777
Obligations provinciales, à un taux moyen pondéré de 3,38 % (3,55 % au 31 décembre 2023), échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2052	224 803	292 989
Obligations de sociétés canadiennes, à un taux moyen pondéré de 3,73 % (3,48 % au 31 décembre 2023), échéant à diverses dates jusqu'en septembre 2042	199 121	123 866
Fonds communs de placement	1 735 277	1 651 092
Encaisse	<u>717 601</u>	<u>81 274</u>
	<u>6 923 317</u>	<u>5 823 876</u>

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

6 - PLACEMENTS (suite)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de dotation Oswald Magniac		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, à un taux moyen pondéré de 3,32 % (2,36 % au 31 décembre 2023), échéant à diverses dates jusqu'en juillet 2029	562 000	239 000
Placements évalués à la juste valeur		
Obligations municipales, à un taux moyen pondéré de 3 % (3,08 % au 31 décembre 2023), échéant à diverses dates jusqu'en octobre 2027	247 467	388 486
Obligations de sociétés canadiennes, 4,7 %		173 000
	<u>809 467</u>	<u>800 486</u>
	<u>7 732 784</u>	<u>6 624 362</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	4 078	2 199
Équipement informatique	18 753	18 753
Améliorations locatives	780	780
	<u>23 611</u>	<u>21 732</u>
		<u>1 879</u>
		<u>2 348</u>

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	34 398	27 901
Charges sociales à payer – sommes à remettre à l'État	8 998	10 295
	<u>43 396</u>	<u>38 196</u>

9 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début et à la fin	40 000	40 000

L'organisme s'est engagé à déposer en fiducie les rentes de bienfaisance reçues et à verser des rendements sur les rentes, à un taux pondéré de 7 % (7 % au 31 décembre 2023), jusqu'au décès du donateur.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les obligations de sociétés canadiennes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti, l'épargne à terme et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement et des obligations, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

11 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en avril 2026, à verser une somme de 10 300 \$ pour des locaux. De plus, l'organisme s'est engagé, d'après un contrat de programme de gouvernance pour le service d'accompagnement pour la conformité à la loi 25 échéant en mai 2026, à verser une somme de 12 567 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 16 913 \$ en 2025 et à 5 954 \$ en 2026.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Renseignements supplémentaires – contributions aux projets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024
(non audité)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
AFRIQUE		
Côte-d'Ivoire	40 015	40 015
Éthiopie	75 329	74 237
Guinée-Bissau	45 185	22 237
Madagascar	45 556	51 995
Mozambique	105 431	74 123
République démocratique du Congo	48 588	95 616
Sénégal	67 796	66 813
Tchad	22 778	22 240
	<u>450 678</u>	<u>447 276</u>
AMÉRIQUE		
Pérou	25 548	23 669
République dominicaine	154 406	154 378
	<u>179 954</u>	<u>178 047</u>
ASIE		
Bangladesh	63 771	62 174
Inde	222 845	161 574
Népal	110 533	110 241
	<u>397 149</u>	<u>333 989</u>
AUTRES		
Coopération internationale	70 762	60 650
Éducation	9 535	9 554
Gestion des projets	69 347	71 622
Recherches ILEP	49 720	93 073
Projet IDEA	41 263	40 565
Véhicules	30 944	
	<u>271 571</u>	<u>275 464</u>
	<u>1 299 352</u>	<u>1 234 776</u>